

La peine de mort

Selon moi, une enquête honnête et publique permettrait d'apporter d'autres arguments prouvant que si nous tenons à rendre notre société plus sûre, nous devrions chercher d'autres solutions que l'assassinat officiel de criminels. En tant que parlementaire, je suis tout près à faire confiance aux faits, et j'espère que tous les députés qui respectent les institutions parlementaires et croient en la démocratie feront de même et appuieront cette motion, afin que le Parlement effectue l'enquête objective que nous demandons.

Des voix: Bravo!

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai le privilège aujourd'hui de répondre au nom de mon parti à la motion proposée par le chef de l'opposition (M. Clark), lequel voudrait confier à l'étude d'un comité la question de la peine de mort. Que je sache, la dernière fois que la chose s'est produite, c'était à l'époque de Ponce Pilate.

Je suis désolé que le Parti progressiste conservateur n'ait pas réussi à comprendre l'état actuel des choses au Canada et dans le monde. Je regrette que le Parti progressiste conservateur n'ait pas jugé bon de consacrer une journée à la discussion des problèmes mondiaux. Je suis déçu que le Parti progressiste conservateur n'ait pas jugé bon d'aborder les difficultés du Canada, l'économie en perte de vitesse, le fait que le . . .

Une voix: D'où sortez-vous?

M. Ogle: . . . que le gouvernement n'intervienne pas pour régler les questions touchant la vie de tous et chacun d'entre nous.

Des voix: Oh, oh!

M. Ogle: Je m'étonne que le parti à ma droite n'ait pas compris que le problème avec lequel nous sommes aux prises maintenant n'a rien à voir avec la peine de mort, mais qu'il s'agit plutôt de la situation tragique des personnes âgées, qui est bien pire que la peine capitale. En effet, nos concitoyens âgés mènent une vie indigne d'un être humain à cause de la façon dont le gouvernement les traite.

Je déplore que le Parti progressiste conservateur n'ait pas présenté une motion qui nous permette au moins de parler du sommet de cet été, où il sera question des relations Nord-Sud. Plutôt, il a préféré s'attaquer directement à son chef qui a dû aujourd'hui affirmer, devant la Chambre des communes et le pays, humblement, j'en suis sûr, que son propre parti cherchait à lui infliger la peine capitale.

Des voix: Bravo!

M. Ogle: Le chef de l'opposition (M. Clark) a expliqué aux Canadiens que sa conscience ne lui permettait pas d'accepter la peine capitale. Son parti lui a forcé la main, tout le monde le sait. Il a été torpillé par son parti.

Des voix: Bravo!

M. Ogle: Le chef de l'opposition ne tient pas vraiment à renvoyer la question à un comité; il avoue tout simplement ne

plus pouvoir maîtriser son parti. Il reconnaît avoir été torpillé par ses confrères qui ont décidé d'élire un nouveau chef. A mon avis, c'est un événement malheureux pour le Canada. Quelqu'un a bel et bien été exécuté, monsieur l'Orateur, et c'est le chef du parti progressiste-conservateur.

Des voix: C'est honteux!

Des voix: Bravo!

M. Ogle: Et pendant que l'on règle le sort du chef du parti progressiste-conservateur, les ministériels se réjouissent bassement de ce qu'un autre jour passe sans qu'ils doivent faire face aux problèmes fondamentaux qui assaillent tous les Canadiens, aux problèmes réels du pays.

M. Corbett: Dites-nous pourquoi vous allez voter contre.

M. Ogle: Je vais voter contre la proposition mise de l'avant cet après-midi, parce que, essentiellement, c'est le principe de la vie et de la mort qui est en cause. Ce que l'on tente de dissimuler ici, c'est qu'il s'agit d'un moyen détourné d'autoriser la suppression de la vie. Voilà ce qu'il en est.

M. Siddon: Parlez de l'avortement, alors.

M. Ogle: Je vais en parler.

M. Elzinga: Dites la vérité.

M. Ogle: On m'invite à dire la vérité.

M. l'Orateur adjoint: La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui invoque le Règlement.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je vous rappelle que nous avons écouté attentivement et en silence le discours du chef de l'opposition (M. Clark).

Une voix: Il a dit la vérité.

M. Knowles: J'estime que le représentant de Saskatoon-Est (M. Ogle) mérite la même courtoisie.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: Le député a raison. La parole est au représentant de Saskatoon-Est (M. Ogle).

• (1540)

M. Ogle: Monsieur l'Orateur, on m'a demandé de dire la vérité. Mais le seul fait qu'on me l'ait demandé sous-entend que c'est contraire à mes habitudes. Je ne sais trop comment interpréter ce genre de remarque, surtout à la Chambre. En pareilles circonstances, je dis la vérité.

J'ai fait de la question de la vie et de la mort mon cheval de bataille lors de la dernière campagne électorale. J'ai dit que si j'étais élu, je défendrais la vie humaine depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. Le 18 novembre dernier, j'ai fait un discours sur la première partie de ce thème, prenant ainsi le contre-pied de la position de mon parti, et aujourd'hui, je parle de la peine capitale, le deuxième volet du même thème.

M. Clarke: Ce n'est pas de cela qu'il est question.